



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Importants travaux sur l'autoroute A9 entre Bex et Martigny en 2008 et 2009

En 2008 et 2009, d'importants travaux d'entretien seront entrepris sur le tronçon Bex - Martigny de l'A9 Lausanne - Brigue. Ils affecteront la fluidité de la circulation sur ce tronçon. Des mesures coordonnées de planification des travaux et de gestion du trafic ont été prises afin de limiter au maximum les désagréments. A l'exception de deux week-ends en septembre 2008 et de deux week-ends en septembre 2009, la circulation pourra s'effectuer sans entrave toutes les fins de semaine.

Compte tenu des besoins d'entretien que nécessite à intervalles réguliers le réseau autoroutier suisse et selon une planification effectuée à cet effet par la Confédération, les 13.3 kilomètres du tronçon Bex - Martigny de l'autoroute A9 feront l'objet en 2008 et 2009 d'importants travaux. Les objectifs sont de maintenir les infrastructures, de les adapter aux exigences du trafic et de mettre à niveau les équipements de sécurité afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers.

Deux fois six mois de travaux intensifs

En 2008 et respectivement en 2009, les travaux pouvant affecter la fluidité du trafic seront entrepris sur deux périodes allant chaque fois de mai à fin octobre. Cette répartition en deux phases a été décidée afin que les quatre voies de circulation de l'autoroute soient en service sans restriction, de novembre 2008 à fin avril 2009.

Nature des travaux

Les travaux entrepris sont multiples et de natures diverses : remplacement du revêtement de la chaussée, adaptation des dispositifs de retenue (glissières) et remplacement des clôtures ; pose de parois antibruit à Vernayaz, Evionnaz et

Epinassey ; remise en état des ouvrages d'art (ponts) du tronçon Bex - St-Maurice/Bois-Noir ; assainissement du tunnel de l'Arzilier ; adaptation et mise à niveau des équipements électromécaniques et de défense incendie dans le tunnel de l'Arzilier ainsi que dans les galeries de St-Maurice ; mise en place d'une signalisation variable et de barrières motorisées pour la gestion du trafic ; construction d'un passage à faune sous l'autoroute au Bois-Noir ou encore réfection des places de repos et des accès au Relais du St-Bernard (restoroute de Martigny).

Impacts des travaux sur le trafic

De mai à octobre, la fluidité du trafic sur l'autoroute entre Martigny et Bex sera affectée en semaine, aux heures de pointe : du lundi matin à 06h00 au vendredi soir à 16h00, la circulation s'effectuera en effet en trafic bidirectionnel entre les jonctions de Bex et de St-Maurice, ce qui pourra ponctuellement entraîner des allongements de la durée du trajet allant jusqu'à 10 minutes. Les travaux sur le viaduc de Bois-Homogène nécessiteront par ailleurs la fermeture partielle de la jonction de St-Maurice : de mai à octobre 2008 dans le sens Lausanne - Martigny et de mai à octobre 2009 dans le sens Martigny - Lausanne.

En fin de semaine et aux seules exceptions de deux week-ends en 2008 (13 et 14, 20 et 21 septembre) et de deux week-ends en 2009 (12 et 13, 19 et 20 septembre) - durant lesquels le trafic bidirectionnel ne pourra pas être levé - la circulation sur l'autoroute pourra s'effectuer sans entrave, c'est-à-dire sur les quatre pistes, à partir du vendredi 16h00 jusqu'au lundi matin 06h00.

Les quatre pistes de circulation de l'autoroute seront également entièrement rendues au trafic durant la saison d'hiver 2008-2009 (novembre 2008 - fin avril 2009).

Mesures d'accompagnement

Il est conseillé aux usagers devant emprunter le tronçon Bex - St-Maurice de l'A9 de planifier, dans la mesure du possible, l'horaire de leurs déplacements de fin de semaine : ces usagers sont incités à se présenter après 16h00 à la hauteur de ce tronçon, heure à partir de laquelle les quatre pistes seront libérées.

Par ailleurs, la direction du projet, les bureaux mandatés ainsi que les organes associés (experts en trafic, police et gendarmerie) se penchent intensivement sur le détail des

mesures qui seront mises en place afin de limiter au maximum les désagréments pouvant être rencontrés durant les week-ends des 13-14 et 20-21 septembre 2008 respectivement des 12-13 et 19-20 septembre 2009.

Ces mesures seront communiquées en détail à mi-été 2008 et rappelées en 2009.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 mai 2008

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DINF, Paul Graber, chef de la Division Infrastructures routières, 021 316 72 44 ou 079 219 50 64